Informations pratiques

- > **Organisation**: Institut de formation de l'environnement (IFORE)
- > Participation gratuite à l'exception des frais de déplacements, d'hébergement et de restauration à la charge des participants. Déjeuner libre. Accès possible au restaurant administratif du ministère.
- > Lieu : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer Auditorium, Tour Séquoia, 1 place Carpeaux - 92800 - Puteaux
- > Accès : RER A ou ligne 1, arrêt : Grande Arche de la Défense

> Inscription obligatoire sur le site de l'IFORE :

https://catalogue.ifore.developpement-durable.gouv.fr/content/la-biodiversite-en-2016-etatdes-lieux-et-perspectives-davenir

> Vos interlocuteurs :

Christian Bourrand - chrisitian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr assisté de

Madeleine Lebas - madeleine.lebas@developpement-durable.gouv.fr



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer Ministère du Logement et de l'Habitat Durable

Sécrétariat général Service du Pilotage et de l'Evolution des Services Institut de formation de l'environnement 92055 - La Défense cedex Tél. 01 40 81 95 57

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr



Colloque La biodiversité en 2016 : état des lieux et perspectives



28 novembre 2016 - La Défense **Programme**















MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT, ET DE L'HABITAT DURABLÉ www.loaement.aouv.fr

du développement durable

partagée

culture

r une

La biodiversité en 2016 : état des lieux et perspectives

La Loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, qui, pour la première fois, posait le principe de son caractère d'intérêt général, constitue l'un des grands textes fondateurs du droit de l'environnement. Cette année marque donc son quarantième anniversaire, mais aussi le vote d'une nouvelle loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

La comparaison de ces deux lois montre que le regard porté sur la biodiversité a beaucoup évolué au cours de ces quatre décennies. La loi de 1976 a été conçue principalement dans une optique de conservation de patrimoine, où il s'agissait de protéger certains espaces et certaines espèces, jugés remarquables. La loi de 2016 intègre une vision plus étendue de la biodiversité (incluant celle dite «ordinaire »), et plus dynamique, mettant l'accent sur les interactions entre écosystèmes. Ceux-ci apparaissent dorénavant en perpétuelle transformation, et où l'action de l'homme joue un rôle important.

L'objet de ce colloque est de réaliser une mise en perspective, afin de mesurer la transformation opérée dans la vision de la biodiversité au cours des quatre dernières décennies, et de la confronter aux nouveaux enjeux que celle-ci nous pose aujourd'hui. Face à la disparition accélérée de la biodiversité qui fait parler de sixième grande crise d'extinction, comment, et dans quelle mesure les dispositions législatives, anciennes et nouvelles, peuvent-elles permettre de répondre à ces enjeux ? Quelles sont leurs limites ? Quelles questions n'ont-elles pu traiter ? Comment peut-on les aborder, et que pouvons-nous faire ?

Journée animée par Jean Jacques Fresko

Programme

- > 08h45 09h00 : Accueil café
- > 09h00 09h30 : Mots d'accueil : Dominique Estienne, directrice adjointe de l'IFORE Ouverture : Mme Barbara Pompili, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée de la biodiversité (allocution filmée)
- > 09h30 10h00 : Mise en perspective historique, continuités et évolutions réglementaires. Henri Jaffeux, président de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, et Simone Saillant, sous-directrice de l'action territoriale et de la législation de l'eau (MEEM/DGALN/DEB)
- > 10h00 10h15 : Echanges avec la salle

L'IFORE, institut de formation du ministère de l'Environnement, a pour mission de construire une culture commune du développement durable au sein de l'Administration. Il intervient principalement dans trois domaines : formation initiale et continue aux métiers de l'environnement, écoresponsabilité, management et développement durable.

- > 10h15 10h30 : Pause
- > 10h30 12h00 : Table ronde : Diagnostic sur l'état de la biodiversité et propositions en matière de politique de protection
 - Dominique Richard, directrice du Centre Thématique Européen sur la Diversité Biologique, CTE/DB
 - Jean-Philippe Siblet, directeur du Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
 - Antoine Cadi, directeur de la communication de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
 - Bernard Chevassus-au-Louis : L'approche des fonctionnalités de la nature et des services écosystémiques
 - Pauline Teillac-Deschamps, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : Des solutions fondées sur la nature
 - Valérie Chansigaud, CNRS : Quels changements impliqués pour la société ?
- > 12h00 12h15 : Echanges avec la salle
- > 12h15 13h30 : Déjeuner libre
- > 13h30 14h00 : Introduction de l'après-midi : Paul Michelet, directeur général de l'Onema, futur directeur général adjoint de l'Agence Française pour la Biodiversité
- > 14h00 15h30 : Table ronde : L'enjeu de la mobilisation du public : comment mobiliser tous les types de publics et en particulier les citoyens ?
 - Olivier Lerude, mission développement durable du ministère de la Culture et de la Communication
 - Grégoire Loïs, MNHN, programme Vigie Nature
 - Jérémy Allain, directeur de l'association VivArmor Nature: les ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)
 - Arnaud Greth, président de Noé
 - François Letourneux, président de la fête de la nature
 - Carine Ritan : du SRCE en PACA à GASBI
- > 15h30 15h45 : Pause
- > 15h45 17h00 : Table ronde : Intégrer la biodiversité dans les politiques publiques. Quelques exemples de prise en compte de la biodiversité permettant de restaurer les fonctionnalités
 - Daniel Guillotin, conseiller municipal délégué à l'écologie urbaine, et Gilles Lecuir, Natureparif : Urbanisme, Construction, Ville (NEV) : l'exemple de Rennes Métropole (capitale française de la biodiversité 2016)
 - Vincent Bretagnolle : Biodiversité et agriculture
 - Jean-François Lesigne, attaché environnement RTE, Club des Infrastructure linéaire et biodiversité : Energie - forêts
- > 17h00 17h30 : **Conclusion** : Luc Abbadie, directeur de l'Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement de Paris, professeur d'écologie à l'Université Pierre et Marie Curie